

Jacques Rouillard

Apprivoiser le syndicalisme en milieu universitaire. Histoire du Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal.

Montréal : Éditions du Boréal, 2006, 277 pages.

Daniel Massicotte

Département de sciences humaines. Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Spécialiste de l'histoire du syndicalisme québécois et canadien, l'historien Jacques Rouillard livre ici une étude du syndicalisme universitaire de l'institution même où il enseigne, soit l'Université de Montréal. L'auteur répond, en fait, à une commande formulée par le comité exécutif du Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM) à l'occasion du 30^e anniversaire de son accréditation syndicale en 1975. Il affirme pourtant avoir joui d'une liberté d'interprétation et qu'il ne s'agit pas là d'une « histoire officielle » du SGPUM.

En sept chapitres, l'ouvrage remonte aux premiers signes de solidarité syndicale au sein du Comité des professeurs, en pleine crise économique des années 1930, et se rend jusqu'à la récente grève de l'hiver 2005.

C'est dans la foulée de la Crise des années 1930, alors que l'université est aux prises avec une situation financière précaire l'obligeant à suspendre pendant dix ans la construction de l'immeuble principal du Mont-Royal et à imposer des compressions salariales, qu'un premier point d'ancrage en terme de solidarité professorale apparaît avec le Comité des professeurs (1933-1937) qui vise essentiellement à inciter le gouvernement du Québec à intervenir.

Plus tard, dans le contexte de prospérité de l'après-guerre, l'Association des professeurs de la Faculté des sciences (1945-1972) revendique une hausse des salaires et l'abandon du paternalisme des doyens et directeurs de départements à l'origine des écarts de rémunération, et son remplacement par une échelle salariale. Bien que l'association ait rédigé un mémoire en ce sens et même obtenu son accréditation

syndicale auprès de la Commission des relations ouvrières en 1947, l'administration de l'université se défie lorsque vient le temps de négocier et fait valoir en 1954-1955 qu'elle doit tenir compte de l'ensemble du corps professoral et non seulement des professeurs de sciences.

Cet argumentaire patronal conduit naturellement à l'augmentation du militantisme syndical et à la formation de l'APUM ou Association des professeurs de l'Université de Montréal (1955-1975). Se joignant à l'Association canadienne des professeurs d'université (ACPU) en 1956, l'APUM réclame un rattrapage salarial par rapport aux autres universités canadiennes, de même que l'adoption d'une échelle salariale et la constitution d'un fonds de retraite, ce que la première moitié des années 1960 permettra de réaliser. Au cours de ces années, l'APUM produit un mémoire destiné à la Commission Parent, qui va dans le sens d'une laïcisation et d'une remise en question autant du caractère confessionnel de l'institution que du rôle de l'Église, en particulier de l'Archevêché de Montréal, dans la nomination du recteur et du vice-recteur. Cette volonté affirmée contribue à orienter la refonte de la charte de l'Université de Montréal de 1967, sans toutefois que l'Université rencontre tous les objectifs de démocratisation souhaités par l'APUM.

De 1965 à 1972, en pleine effervescence sociale marquée par la montée du syndicalisme au Québec, certains professeurs cherchent à implanter un véritable syndicat enseignant à l'université afin de créer un rapport de force envers l'administration. L'exécutif de l'APUM hésite à se saborder; des professeurs de carrière, imbus d'autonomie professionnelle et pour qui le syndicalisme ne peut être qu'ouvrier, s'y opposent. À la fin de l'année 1970, la possibilité du non-réengagement de 28 professeurs en raison d'un déficit budgétaire amène toutefois la fin des dissidences et la fondation du SGPUM le 1^{er} mars 1972. Obtenue trois ans plus tard du ministère du Travail du Québec, l'accréditation syndicale permettra d'enclencher les négociations en vue d'une première convention collective.

Les années 1980 sont marquées par un contexte de récession économique qui conduit le gouvernement du Québec à réduire d'abord ses subsides aux universités, puis à imposer des compressions majeures aux secteurs publics et parapublics. Le droit de grève est supprimé. La défaite du front commun syndical en 1981-1982 constitue, selon Jacques Rouillard, « un tournant dans les relations de travail au Québec et ouvre un ère où le syndicalisme québécois sera sur la défensive » (p. 131). Le SGPUM et ses professeurs subissent alors coup sur coup les effets des décisions gouvernementales sans pour autant rallier et appuyer clairement le front commun syndical. Ici, l'auteur se fait critique envers ses collègues : « L'épisode met en relief le peu d'intérêt des professeurs pour une solidarité qui déborde de leur propre milieu de travail ainsi que leur manque de conscience des liens qui rattachent leur propre situation à celle des travailleurs du secteur public » (p.132). Les années qui suivent sont celles de la démobilisation. Même l'impasse des négociations de 1988 ne permet pas d'obtenir un mandat de grève de la part des professeurs.

La présence successive de deux femmes à la présidence du SGPUM au début des années 1990 fait de la sous-représentation des femmes au sein du corps professoral la

grande problématique. Une vive polémique entoure l'engagement de candidates féminines en fonction de seuils minimaux à atteindre selon les pourcentages de présence féminine déjà atteints dans les différents départements. Malgré l'opposition de cinq anciens présidents du SGPUM, la convention collective de 1993 comprend l'obligation pour les départements de se doter d'un plan de redressement en ce sens. Le pourcentage de professeures passe de 24,9 % en 1993 à 30,4 % en 2001, alors qu'au cours de cette même période les femmes représentent 42,1 % des nouveaux professeurs embauchés. Mais ces progrès paraissent insuffisants aux yeux du Comité Femmes-SGPUM qui s'était fixé comme but, en 1995, d'atteindre 40 % de femmes dans les départements où le pourcentage est faible, puis 50 % en 2000.

La crise des finances publiques des années 1990 entraîne le gel, voire des coupures de salaire. La réduction d'embauche du personnel enseignant alliée à des programmes de mises à la retraite tend à augmenter substantiellement la charge de travail des professeurs. Les négociations de 1995-1996 permettent toutefois l'adoption de nouvelles règles de classification des échelles salariales.

L'embellie financière des années 2000 permet au gouvernement du Québec d'accorder un appui financier substantiel aux universités, assorti de contrats de performance et d'une participation du privé. Le gouvernement fédéral crée le programme des chaires de recherche. En vertu de la convention collective signée en 2003, l'administration de l'université s'engage à combler l'écart salarial de 7 % existant avec les professeurs des autres grandes universités du Canada. Les tergiversations de l'administration à rencontrer ses engagements amènent la majorité des professeurs à voter, en 2005, en faveur d'une douzaine de journées de grève. Un tel mouvement de solidarité, inhabituel à l'Université de Montréal, oblige l'administration à céder et à offrir une hausse salariale relativement satisfaisante.

C'est sur cette note porteuse d'avenir en terme de conscience syndicale que s'achève cet ouvrage de Jacques Rouillard destiné *a priori* au monde syndical, mais aussi au public instruit que la chose intéresse. Selon nous, cependant, l'abondance d'informations et de détails ne peut que rebuter le lecteur moyen et le grand public.

Tout au long de l'ouvrage, l'auteur adopte une approche comparative qui présente l'Université Laval comme le véritable modèle à suivre, sans toutefois fournir de données historiques pour étayer la comparaison.

Le contexte socioéconomique et politique des décennies étudiées est évoqué mais trop sommairement esquissé. Ainsi le lien entre la morosité des années 1980 et l'échec référendaire est oublié. Le contexte international est peu évoqué. De plus, l'auteur n'inscrit pas suffisamment l'histoire du syndicalisme universitaire dans les grands courants idéologiques qui ont traversé le Québec, le marxisme-léninisme par exemple. Il n'évoque pas non plus l'influence qu'ont exercée ces courants sur le syndicalisme enseignant à l'Université de Montréal. Le lecteur reste donc sur sa faim quant à ces aspects pourtant nécessaires pour la compréhension des enjeux syndicaux et des réactions patronales avant le début des années 1990.

Craignant peut-être la polémique, Jacques Rouillard n'aborde pas non plus un effet occasionné par la discrimination positive visant l'objectif, certes louable, de

féminisation du corps professoral, soit la possibilité de carrières masculines universitaires compromises par une telle politique d'embauche. Il n'explique pas non plus la diminution de 24,9 % en 1993 à 23,7 % en 1995 (p.182 et 185) de femmes professeures.

Il reste que, face à la décroissance des effectifs syndicaux au Québec et ailleurs, et à la domination de l'approche néolibérale dans les relations de travail, les ouvrages comme celui de Jacques Rouillard apparaissent nécessaires pour indiquer les avancées et illustrer l'importance toujours d'actualité de la conscience et de la solidarité syndicales dans la défense des intérêts des travailleurs, qu'ils soient intellectuels ou manuels.